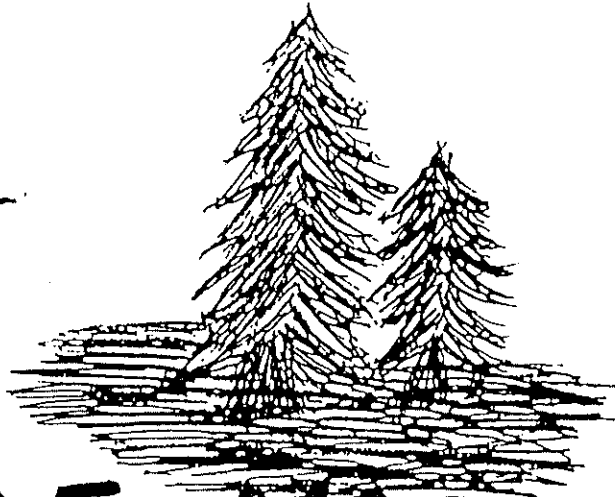


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

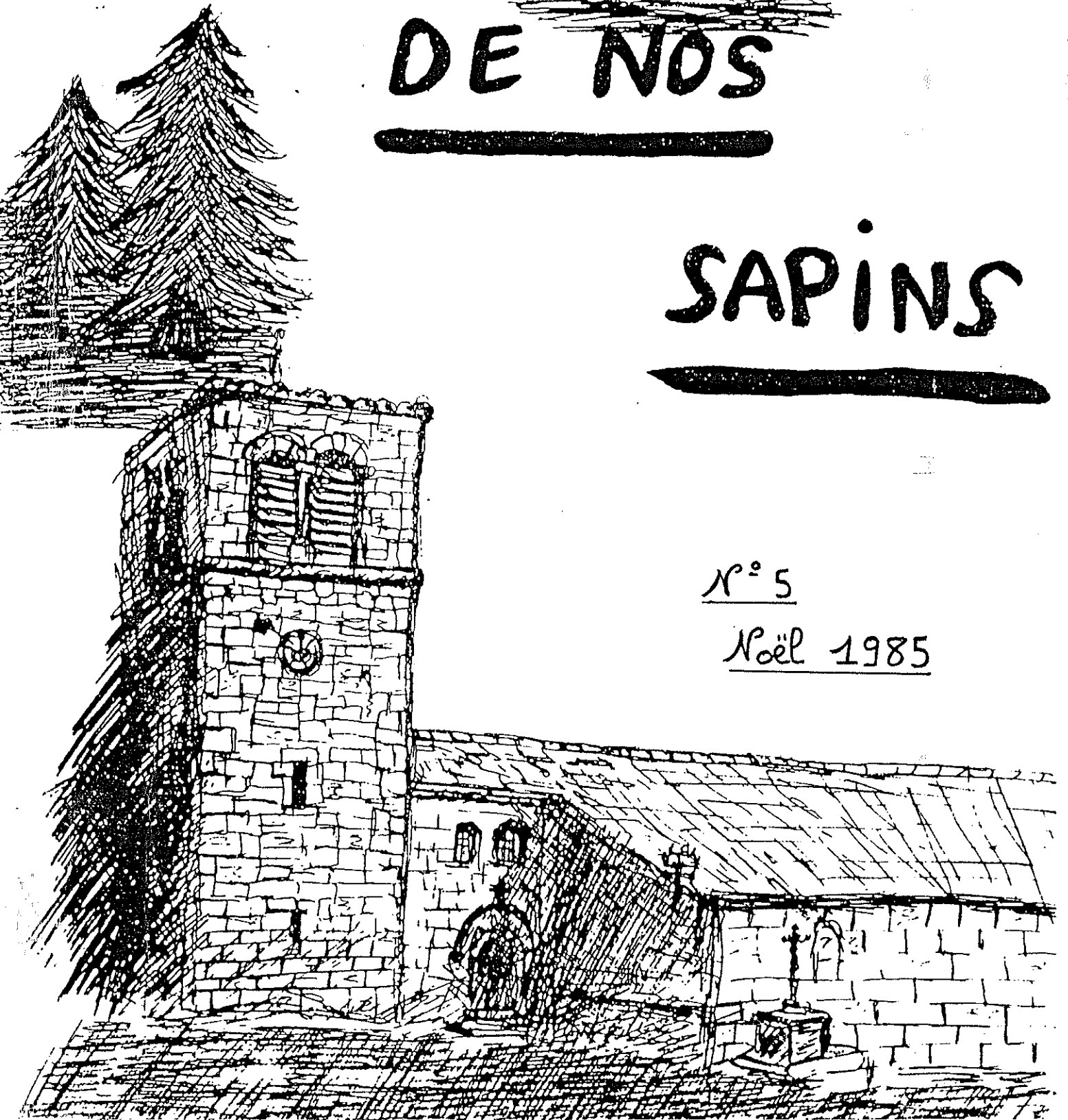


DE NOS

SAPINS

N° 5

Noël 1985



SERVICES MUNICIPAUX

Secrétaire de mairie : Madame GUILLAUMOND Nicole
Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30.

Téléphone de la mairie : 61.00.08

Téléphone des pompiers : 61.05.60 ou 61.09.32

- MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 61.03.29
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h

- ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 61.09.48
M. ROUCHON J.F. 61.14.08
M. RASCLE J. G. 61.09.32
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

- ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST FERREOL D'AUROURE
Téléphone (77) 35.55.35 le mercredi matin uniquement, au
le jour de ses permanences aux différentes mairies :

- ST ROMAIN LACHALM : 61.00.08 - le 3ème jeudi après midi du mois
- ST VICTOR MALESCOURS : 61.05.09 - le 2ème mardi après midi du mois
- ST PAL DE MONS : 61.01.51 - les 1er et 3ème vendredis après midi du mois.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- M. ROUCHON J.F.
- M. TEYSSIER A.
- M. RASCLE M.
- M. ROYON J.
- M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget

- Mme PAULET M.
- Mme RASCLE C.
- M. TEYSSIER A.
- M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- M. CLAPEYRON L.
- M. CHARRAS J.
- M. EPALLE C.
- M. MANEVY M.

Commission du Permis de construire

- M. ROUCHON J.F.
- M. CLAPEYRON L.
- M. TEYSSIER A.
- M. EPALLE C.
- Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles :

- M. DIGONNET H.
- M. GUILLAUMOND J.
- M. RASCLE J.G.
- Mme RASCLE C.
- M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Puisque ce bulletin vous parvient au moment des fêtes de fin d'année, j'en profite pour vous adresser à tous et à toutes mes vœux très sincères et très amicaux de BON NOEL et BONNE ANNEE 1986.

Des vœux qui s'adressent à chacun et chacune d'entre vous, aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées. Que cette nouvelle année vous apporte santé, joies familiales, et forces dans les difficultés qui peuvent surgir.

Des vœux qui s'adressent aussi à toutes les Sociétés et Associations qui constituent les forces vives de notre petite communauté de SAINT-ROMAIN. Qu'elles soient remerciées pour tout le travail accompli en 1985 ; notre fête patronale d'Août dernier a été un grand succès, grâce aux efforts et à la bonne entente de tous. Puisse 1986 leur apporter à toutes courage, force et persévérance afin que notre SAINT-ROMAIN soit toujours plus vivant et fraternel.

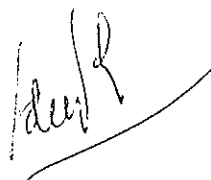
Des vœux que j'adresse enfin à votre Conseil Municipal. Je connais bien le travail que tous, adjoints et conseillers, y accomplissent ; qu'ils en soient ici remerciés et que 1986 apporte à votre Conseil ardeur, imagination et dévouement pour le meilleur service de TOUS.

Comme chaque fin d'année, nous organisons NOTRE REUNION ANNUELLE D'INFORMATION. Elle aura lieu

LE DIMANCHE 5 JANVIER à 11 H à la SALLE DES FETES

Votre Conseil sera heureux de vous y accueillir nombreux. N'hésitez pas à lui poser vos questions, à lui adresser vos critiques si nécessaire, et à lui faire part de vos idées et suggestions.

A bientôt donc, et encore une fois BON NOEL et BONNE ANNEE 1986.



LES COMPTES PREVISIONNELS DE LA COMMUNE POUR 1985

Sur la base du budget supplémentaire voté par le Conseil le 11 novembre dernier, nous pouvons prévoir les chiffres suivants pour l'ensemble de l'année 1985 :

I - SECTION de FONCTIONNEMENT

a) Les Recettes :

- les impôts locaux	415.000 F
- la redevance d'enlèvement des ordures	52.000 F
- le versement global de l'Etat	445.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle des fêtes	62.000 F
- les produits financiers de nos créances	135.000 F
- excédent compte 1984	29.000 F
- divers	41.000 F

I.179.000 F

b) Les Dépenses :

- personnel, gestion générale et fournitures	254.000 F
- travaux d'entretien, électricité, assurances	107.000 F
- intérêts financiers sur nos dettes	307.000 F
- participations diverses	150.000 F
- divers	58.000 F
- solde disponible pour investissements	303.000 F

I.179.000 F

L'augmentation des recettes (+ 34.000 F) par rapport à la prévision du budget primitif a pu être affectée en presque totalité (26.000 F) au solde disponible pour investissements.

II - SECTION d'INVESTISSEMENT

a) Les Recettes :

- excédent d'investissement reporté à fin 1984	463.000 F
- disponible sur budget de fonctionnement	303.000 F
- remboursement T.V.A. par l'Etat	134.000 F
- subventions diverses et D.G.E.	83.000 F
- remboursement annuel en capital de nos créances	92.000 F
- ventes terrains à VINCON	261.000 F
- emprunts de l'année	125.000 F

I.461.000 F

b) Les Dépenses :

- remboursement en capital de nos dettes	230.000 F
- caserne des pompiers et entrepôt communal	410.000 F
- terrain de foot (drainage et divers)	87.000 F
- acquisition de conteneurs	56.000 F
- fin des travaux VINCON et éclairage public	235.000 F
- chemin de Carter	100.000 F
- travaux voirie et bâtiments	317.000 F
- acquisition matériel divers	26.000 F

I.461.000 F

Il y avait à fin 1984 un gros "Excédent d'investissement reporté" : 463.000 F. Cette somme était pratiquement disponible en trésorerie et a été utilisée dès le début 1985 pour régler des factures en cours sur VINCON et des travaux de voirie.

Il y aura très probablement une situation semblable fin 1985, mais elle portera sur des sommes plus faibles (100 à 150.000 F) qui concerneront également des travaux de voirie.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

LE TERRAIN DE FOOT

C'est une longue histoire qui ressemble un peu à celle du serpent de mer ; nous y aurens rencontré toutes les difficultés : pluies torrentielles de fin 82, retard des travaux, pluies du printemps 85 et sècheresse de tout l'été. Après que le drainage et le sablage du terrain aient été achevés fin Août, nous avons dû faire appel à nos pompiers (toujours prêts à rendre service) pour sauver notre jeune gazon, avec le risque évité de justesse de vider les réservoirs de la Commune !

Mais maintenant CA-Y-EST !! Après un coup de peinture sur la lisse et de bons passages de tondeuse, nos équipes pourront enfin prendre possession de leur terrain et y faire briller les couleurs de SAINT-ROMAIN.

LA CASERNE DES POMPIERS

Grâce au beau temps de l'été et de l'automne, tout a bien marché dans les délais prévus . Nos pompiers inaugurent leur nouveau bâtiment le 22 décembre, mais sont toujours dans l'attente de leur camion-pompe ; celui-ci nous est toujours promis par les Services Départementaux : il est en révision complète et nous gardons confiance.

Notre entrepôt communal nous sera bien utile et, d'ores et déjà, l'encombrant chapiteau du Comité des Fêtes y a trouvé un bon abri pour l'hiver.

NOTRE PROJET DE LOGEMENTS LOCATIFS

Grande déception fin octobre en apprenant que notre projet ne pouvait être financé par la S.A.H.R.M.A.C. Tout était pourtant prêt : les plans étaient agréés, les terrains étaient disponibles et les entreprises avaient été consultées.

Nous n'abandonnons pas pour autant ce projet qui nous tient à coeur et dont la réalisation est attendue avec impatience par plusieurs ménages et familles de la Commune.

Notre projet a été transmis par la S.A.H.R.M.A.C. à l'Office H.L.M. du département et une rencontre avec le Directeur de l'Office a eu lieu à la mairie le 10 décembre. Celui-ci nous a confirmé qu'il prenait dorénavant notre projet en charge, avec l'espoir raisonnable de pouvoir le financer. Votre Conseil suit donc avec attention cette nouvelle voie et nous vous tiendrons au courant de ses développements.

ECLAIRAGE PUBLIC

Votre Conseil poursuit petit à petit l'éclairage des Villages. A ce jour, deux programmes sont décidés :

- 5 lampes au village de LA FAYE
- 3 lampes au village de FARIDOUAY

La commande vient d'être passée à l'entreprise chargée des travaux ; ceux-ci devraient être entrepris sans tarder.

ACTUALITES COMMUNALES

ETAT-CIVIL 1985

A la date du 15 décembre, les registres de la Commune font apparaître pour l'année 1985 :

- Décès : 5
- Naissances : 4
- Mariages : II

Alors que les statistiques nationales enregistrent une forte baisse du nombre des mariages, c'est au contraire une année-record pour SAINT-ROMAIN. Bravo à tous les jeunes mariés de 1985.

LISTES ELECTORALES

La Commission de révision des listes électorales s'est réunie le 7 décembre. Elle a procédé à :

- 7 radiations
- 24 inscriptions nouvelles.

Bienvenue à tous nos nouveaux électeurs.

MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Les dernières remises de médailles dans la commune avaient été faites en 1975. Depuis cette date, les règles d'attribution ont été modifiées et sont aujourd'hui :

- o Médaille d'or : 8 enfants et plus
- o Médaille d'argent : 6 et 7 enfants
- o Médaille de bronze : 4 et 5 enfants.

A noter, et c'est nouveau, que l'âge des enfants doit avoir 16 ans. Sur ces bases, nous avons procédé au recensement des mères de famille de la Commune répondant à ces règles d'attribution : elles sont 42 !! Nous avons donc établi 42 dossiers de propositions pour ces décorations, dossiers qui ont été adressés fin Novembre au Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

Nous organiserons ces remises de médailles pour le

DIMANCHE 25 MAI 1986, jour de la FÊTE DES MÈRES.

Une belle fête en perspective pour notre Commune qui sera heureuse, ce jour-là, d'honorer et de fêter dans la joie ces 42 mamans.

STOCK DE POUZZOLANE:

En prévision de l'hiver, un stock de 25 tonnes de pouzzolane a été constitué. Les villages qui en souhaiteraient peuvent s'adresser à Louis CLAPEYRON ou Jean Guy RASCLE.

LUDOTHEQUE

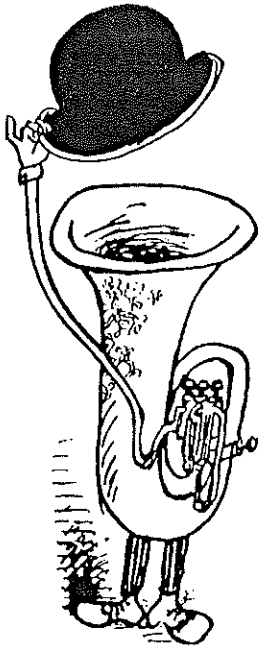
A l'initiative de Monsieur CABANE, une ludothèque (prêts de jouets) va être très prochainement mise en place dans les locaux de la bibliothèque (Maison Lacour).

Les familles intéressées sont priées de prendre contact avec Monsieur CABANE pour lui préciser l'âge de leurs enfants et les types de jouets souhaités. Les prix de location demandés sont très modiques : environ 5 Francs par jouet pour 2 semaines.

Bon succès à notre nouvelle ludothèque et un grand merci à son initiateur.

CALENDRIER DES FETES du IER SEMESTRE 1986

- 12 JANVIER - Concours de Belote - A.P.E.L. - O.G.E.C.
- 25 JANVIER - Concours de Belote - E.S.S.R. (Foot)
- 8 FEVRIER - Bal costumé - Comité des Fêtes
- 2 MARS - Concours de Belote - Amicale des Sapeurs Pompiers
- 5 et 6 AVRIL - Soirées théâtrales - Le Bon Air de ST-ROMAIN
- 19 AVRIL - Bal Familial - E.S.S.R. (Foot)
- 25 MAI - Fête des Mères et remise des Médailles de la Famille
- 14 JUIN - Bal de la Saint Jean - Comité des Fêtes
- 12 - 13 et 14 JUILLET - Tir aux pigeons - A.C.C.A
- 20 JUILLET - Kermesse des Ecoles - A.P.E.L. - O.G.E.C.
- 26 JUILLET - Bal Familial - Amicale des Sapeurs Pompiers



Madame, Monsieur,

La société de musique Le Bon Air est heureuse de de vous présenter son école de musique qui cette année à été réorganisée.

A ce jour les effectifs de l'école comprennent à proximaivement une trentaine d'élèves (garçons et filles) dont la moyenne d'âge varie entre 5 et 16 ans. Le but principal est bien entendu l'étude de l'art musical, par le biais du solfège et de la pratique instrumentale. Cependant, l'école de musique à également le rôle

d'apprendre aux jeunes à vivre en société et à collaborer étroitement entre eux ; il est nécessaire de promouvoir le développement de cette société et, de favoriser l'adaptation des jeunes au sein de ce groupement.

Il faut tout de même savoir que les études musicales sont longues et, que les résultats n'apparaissent pas rapidement pourtant, à St Romain, nos jeunes nous surprennent parfois. Les cours de solfège se déroulent les samedis à partir de 17 h, selon des méthodes pédagogiques employées dans les conservatoires et écoles nationales de musique. L'année prochaine les élèves choisiront leurs instruments, certains seront orientés vers des instruments composant la société de musique. En parlant de la société, cette année nous avons acheté trois trompettes Selmer et, nous allons prochainement acquérir des clairons ; de sorte à renouveler le matériel afin de permettre une exécution des morceaux de qualité. Si vous même, ou vos enfants vous vous sentez le courage de collaborer à notre vie associative ou, éventuellement de participer à l'école de musique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Les cours de solfège sont ouverts à tous, même aux adultes. La société de musique représente notre commune à l'échelon national ; plus nous seront nombreux, meilleure sera notre prestation.

Nous remercions particulièrement la municipalité pour les locaux qu'elle met à notre disposition.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations et, peut être à bientôt.

L'École de Musique

L'approche à la féodalité

La famille Du Peloux : Cette famille est originaire du Vivarais, elle s'installe à St Romain en 1360 et, depuis 625 ans elle y demeure encore. La vie quotidienne dans la commune se déroule d'une façon ordinaire mais, parfois certaines épidémies déciment la population. De plus, les guerres de religions très importantes dans le Velay provoquent un profond sentiment d'insécurité. Cependant, non loin de St Romain; sur la commune de St Pal de Mons au lieu dit "Suc de Mons " des batailles meurtrières ont eues lieu, le château qui était principalement une forteresse, plutôt qu'une résidence fut assiégé par les hérétiques.

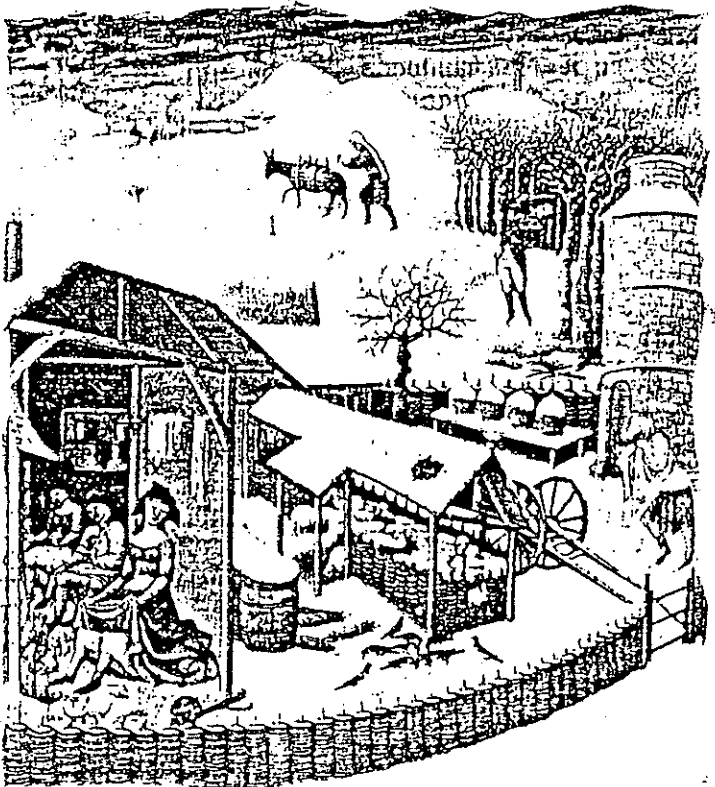
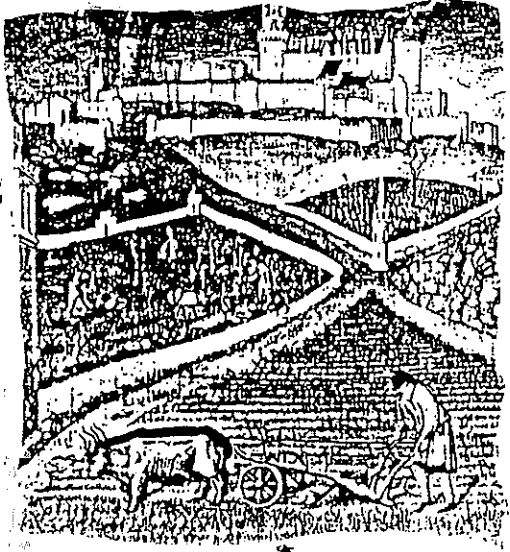
Quant à St Romain, les habitants étaient soumis à de sévères restrictions et reconnaissaient être taillable aux quatres cas. L'hygiène et la santé étaient inexistantes où presque, on faisait sa toilette lorsque "l'on en avait le temps". Dans le domaine économique les années de mauvaises récoltes étaient appelées "années de vaches maigres " et au contraire, les années de bonnes récoltes "années de vaches grasses". Sous une forme imagée ces deux appellations nous donnent une vue synoptique de l'époque ainsi que de la caractérisation instable d'une agriculture en Jachère. La vie religieuse est marquée par la construction de l'église dont la date exacte demeure incertaine. Cependant, on peut lire sur une pierre la date de 1527 ; il est possible que ce soit une étape dans sa rénovation. Il est signalé la visite pastorale en 1627 de Montseigneur Just de Serres à St Romain. Plusieurs réformes furent mises en place, en particulier sur la consécration de l'hotel et sur le comportement des ecclésiastiques. Le cimetière se trouvait autour de l'église et, les nobles étaient inhumés à l'intérieur même de l'église.

(à suivre...)

L.C.

Merci à notre ami, Laurent CHISSOS, auteur de cette rubrique

La Vie au Moyen Age



Extrait des demeures du Duc de Berry

